Vol. XL — Saint-Boniface, Manitoba, 6 Septembre 1911. — No. 44

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES
1re insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au prix de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Paroles qui sentent la guerre

Hambourg.— L'Empereur d'Allemagne a déclaré à l'issue d'un banquet, qu'il n'est pas étonnant que le mouvemont ascendant du commerceallemand incommode certains concurrents et il ajouté:

"La compétition commerciale est salutaire pour les peuples, est nécessaire pour stimuler le progrès.

"Mais cette concurrence peut se pousuivre dans la paix.

"La protection de notre commerce est assurée par la marine de guerre qui se développe d'une façon extensive et se distingue un peu partout, par sa bonne tenue et sa discipline.

'Cela prouve que les Allemands ont du goût pour le service en mer.

"Je crois pouvoir affirmer que les Hambourgeois désirent voir la marine se tenir suffisamment en condition pour que personne ne vienne discuter à leur port la place qu'il occupe dans le monde commercial."

La Guerre est imminente entre la France et l'Allemagne

La Belgique s'apprête à défendre son territoire dans le cas où l'une ou l'autre partie belligérante voudrait se porter de ce côté

Liège, (Spéciale).—On croit ici que la guerre entre la France et l'Allemagne est imminente, et la Belgique s'apprête à défendre son territoire contre toute invasion. Le gouvernement mobilise ses troupes vers la frontière allemande, parce que la Belgique sait par l'expérience des guerres que c'est l'Allemagne qui met le moins, de façon à se servir du territoire belge pour exécuter ses mouvements militaires.

L'imminence du danger est telle que le ministre de la guerre lui-même a cru devoir se rendre sur la frontière allemande pour étudier une dernière fois de visu le tracé probable de la marche de l'armée allemande si elle entreprend d'envahir la France par la Belgique. Le ministre de la guerre a déclaré que c'était l'intention de la Belgique de rester neutre dans le prochain conflit en autant que le territoire belge sera respecté par les armées belligérantes. Au cas où l'une ou l'autre des deux armées tenteraient d'empiéter sur son territoire, la Belgique prendra parti contre elle et fera tout en son pouvoir pour se venger de cet affront.

• • •

Voici la partie principale de l'article sensationnel de la "Germania", organe du centre Allemand, sur le Maroc :

"A notre point de vue, dit la "Germania", l'Allemagne n'aurait pas dû se livrer à une manifestation comme celle d'Agadir Si elle croyait devoir reprocher à la France une violation du traité d'Algésiras, elle n'avait qu'à élever une protestation diplomatique, ce qui aurait facilité de beaucoup l'engagement de pourparlers tendant à lui accorder des compensations.

"Le souvenir de l'ère néfaste de M. de Bülow aurait dû cependant empêcher MM. de Bethmann-Hollweg et de Kiderlen-Waechter de suivre une politique semblable. Ils savaient pourtant bien que jamais l'Empereur ne consentirait à une guerre pour le Maroc, et ils n'ignorent pas davantage qu'une guerre pour des questions nous intéressant aussi peu serait absolument impopulaire en Allemagne. Nous avons cependant encore confiance dans la sagesse de nos ministres, et nous espérons qu'ils trouveront à ce conflit une solution qui ne soit pas inacceptable."

L'Angleterre veut annexer l'Egypte

Londres, 2 —On croit dans les cercles diplomatiques anglais que l'annexion de l'Egypte par la Grande-Bretagne est imminente et certaine. On affirme que l'Angleterre profitera, pour ce faire, de la plus légère provocation et que l'Allemagne prépare déjà ses plans pour bloquer le mouvement. On assure même que le gouvernement allemand ne s'est engagé dans la question marocaine que pour pouvoir embarrasser les plans des Anglais sur le Nil

La nomination de lord Kitchener comme agent général en Egyp te aurait eu pour objet de préparer les voies.

Le Khédive aurait prévenu son peuple contre Kitchener et les Anglais en général; il a été décidé que le premier devrait se retirer.

Auteur de "Les Bleus se blousent"

Ainsi que dans : " Si j'étais Roi " j'ignore son nom, sa naissance, et voici de lui tout ce que je sais !

L'auteur de " Les Bleus se Blousent" me parait être un de ces individus dont l'éducation et le langage ne sont pas des plus raffinés; sa façon de parler de M. Bleau est moins que distinguée et polie ; elle sent l'aigre.

Il est permis à tout homme d'avoir son opinion personnelle comme aussi de juger les hommes et les choses. Mais, tout individu qui se respecte les apprécie et les juge d'une façon convenable, surtout quand son tempérament le porte à en faire part à ses semblables; il doit alors plus que jamais savoir le faire avec politesse et correction. Ce ne me semble pas être le don de l'auteur de "Les Bleus se blousent".

J'ai cependant entendu parler du Docteur Molloy par ses adversaires politiques, mais j'en ai entendu parler, et ceci à l'avantage de ces derniers, d'une façon polie et non déplacée.

J'ose penser pour le bon renom du parti libéral, que le plus grand nombre des hommes qui forment ce parti désaprouvent ce genre de prose, d'autant plus qu'il est admis volontiers que J. A. F. Bleau et "Pit" Marion sont tous deux des hommes honnêtes et respectables.

Néanmoins je répète que s'il est permis de juger des hommes et des choses, on peut le faire avec ironie si l'on veut, mais toujours du moins en des termes convenables, car l'ironie n'exclut pas de fait le savoir vivre.

Si cet article les "Bleus se blousent" est né du "Soleil de L'Ouest" je souhaite vivement que les paroles de Sir Wilfrid se réalisent et que, nouveau Josué, le premier-ministre arrête ce pauvre soleil.

Un Electeur.

Sir Thomas Shaughnessy et la reciprocite

Régina,—Sir Thomas Shaughnessy a rompu le silence qu'il gardait jusqu'ici concernant la réciprocité. A une demande d'interview, il a répondu :

"La réciprocité ! Je ne l'aime pas assez pour en parler. Et si j'avais quelque chose à en dire, ce ne serait rien de bon."

Le Manitoba

MERCREDI, 6 SEPTEMBRE 1911

Provencher

Ceux qui s'imaginaient que M. Molloy avait son élection dans sa poche commencent-ils à comprendre que la bataille se fait à deux?

M. Bleau vient de faire une série d'assemblées dans le sud-est du comté, sur la ligne du C.N.R. M. Molloy avait pris là de grosses majorités il y a trois ans. Cette année M. Bleau lui escamotera la majorité dans le total de la région.

Nous n'avons pas besoin d'appuyer sur le fait que Saint-Boniface et nos vieilles paroisses donneront une très forte majorité à M. Bleau. C'est une chose admise par les amis de M. Molloy.

Encore une fois, nous demandons à nos amis de travailler ferme. Une élection se gagne par le travail—un travail serré, constant, méthodique

M. Bleau est entouré personnellement de partisans dévoués; il se dépense sans compter. Il fait une lutte magnifique. Faisons tous de même.

M. Molloy fait sa compagne en famille; son frère le député de LaVérendrye parcourt le comté en proclamant que Jack est un grand homme. C'est touchant, naif et ridicule. C'est beau la solidarité fraternelle, mais il faut la pratiquer à son heure, en son lieu et en son temps. Autrement ça devient du népotisme et de l'égoïsme.

Si M.M. Molloy ont trop de convoitises politiques pour comprendre ces choses, c'est l'électorat qui devra intervenir.

M. J.P. Molloy n'a rien fait pour le comté de Provencher; il n'y est pas à sa place et, nous le répétons avec une satisfaction que nous ne chercherons pas à dessimuler, il nons paraît fort que M. Molloy s'en va à la défaite.

Deux Opinions Autorisees

La réciprocité commerciale avec les Etats-Unis, telle que formulée par MM. Fielding et Paterson, est tellement périlleuse pour le Canada que l'on voit surgir partout des oppositions formidables.

Même des hommes qui, de par le caractère de leurs occupations, se tiennent généralement en dehors du champ-clos politique se voient aujourd'hui forcés d'intervenir. C'est ainsi que sir William Mackenzie, le président du C. N. R., se prononçait contre le marché Fielding-Taft dès janvier dernier.

Voici maintenant que sir William Van Horne, le président du bureau de direction du Pacifique Canadien, un homme qui n'a jamais mis le pied dans la politique, fait réquisitoire contre le gouvernement et déclare publiquement, dans les provinces maritimes, que ce nouveau tarif, s'il devient loi, sera un vrai malheur pour le Canada.

Remarquez que Sir Van Horne ne plaide pas particulièrement pour sa compagnie, puisque le C. P. R., prévoyant un semblable coup, s'est déjà assuré les entrées aux Etats-Unis—telle le Soo Line—qui lui assurent la permanence de la clientèle.

Mais des hommes comme sir William Van Horne et Sir William Mackenzie, qui ont été les témoins attentifs de notre développement industriel et agricole depuis un quart de siècle, qui ont comme vécu dans le mécanisme de toute notre organisation économique, ne peuvent se taire davantage. Ils signalent au pays, pendant qu'il en est encore temps, le désastre vers lequel nous nous acheminons.

Il est à souhaiter que le pays entende des voix aussi autorisées.

et refuse de se laisser entraîner vers une évolution économique que réprouve à la fois notre intérêt et notre patriotisme.

La Reciprocite Illustree

Plus on examine le marché que M. M. Fiding et Paterson ont été faire à Washington, plus on constate qu'ils se sont fait rouler de lamentable façon par le président Taft et les hommes d'Etat américains.

Il est une chose cependant qui auraitdû mettre le gouvernement canadien sur ses gardes: c'est que ce sont les Etats-Unis qui ont demandé cette révision du tarif, à la suite de difficultés éco nomiques et de disettes, subitement révélées, de plusieurs de leurs richesses naturelles. Nos ministres ont ignoré les atouts qu'ils avaient dans leur jeu et leur pré occupation semble n'avoir étéque de tout accorder sans rien demander.

A ceux qui trouveront excessive cette opinion, nous citerons ces paroles triomphales du président des Etats-Unis :

"Si nous démolissons cette muraille (le tarif actuel) nous en *bénéficierons car nous vendrons au Candda plus de produits agricoles qu'il nous en vendra.*"

Ce langage de M. Taft est clair, et on peut en éprouver l'exactitude en prenant tout simplement quelques articles qui sont partout d'usage quotidien et nécessaire et que nos populations agricoles de l'Ouest devraient être les seules à nous fournir.

Sait-on par exmple que 55% du lard salé vendu à Winnipeg, depuis quinze ans, vient de Chicago? Cependant le droit d'entrée du lard salé est de quatre cents la livre. Le jour où les éleveurs de Chicago n'auront plus ces quatre cents à payer ce—qui arrivera si le nouveau tarif devient loi—Chicago remplira notre marché de son lard Et quel sera le cultivateur de Manitoba qui pourra vendre le sien?

Prenons les pommes de terre; là encore M.M.Fielding et Paterson sont dans les patates;—Un marchand bien connu de Winnipeg a fait venir sept chars de patates des Etat Unis depuis deux mois; il a payé la dessus 24 cents de droit d'entrée par minot.

Le jour où ces 24 cents d'entrée seront enlevés ce sont les Etats-Unis qui inonderont notre marché avec leurs patates.—Et notre cultivateur local, lui, grâce aux prouesses de M. M. Fielding et Paterson restera avec ses patates sur les bras.

Nous citons ces deux articles, le lard salé et la pomme de terre; nous pourrions poursuivre cette démontration.

C'est la tendance générale du nouveau traité.

Admirons comme nos ministres à Washington et le gouvernement canadien ont pris soin de nos intérêts!

Et remarquez que cette suppres sion du droit d'importation, si elle nous amènera les produits américains, ne fera pas baisser le prix d'achat de l'article sur le marché de Winnipeg, car la différence entre les prix des Etats-Unis et ceux de notre marché local sera mangée par le freight et par le marchand sur commission.

LE MARCHE AMERICAIN

QUE VAUDRA-T-IL POUR LE CANADA ?

"Le marché de quatre-vingt-dix-millions!

-Voilà la phrase que l'on entend le plus souvent quand les gens discourent sur les avantages de la Réciprocité.

"Quatre-vingt-dix millions," cela signifie un nombre immense de bouches à nourrir et impressionne vivement un peuple qui a progressé avec sept ou huit millions.

On s'arrête rarement à songer à ce que signifient réellement quatre-vingt-dix millions. Combien de ces "quatre-vingt-dix millions" seront véritablement nos clients? Il est impossible d'être positif sur ce point; mais personne ne s'imagine que les gens du sud vont acheter des produits canadiens — surtout la population de couleur, qui est considérable—; que le Texas, la Californie et tous les états éloignés du Canada demanderont à grands cris nos produits.

Maintenant, que dire des cultivateurs américains des états agricoles qui longent la frontière du Maine à l'Orégon? Ces fermiers ont-ils bien besoin d'acheter précisément les marchandises que nous nous efforçons de vendre en concurrence avec eux? Ils ne le feront certainement pas puisqu'ils s'organisent et cherchent à faire disparaître cette concurrence.

On dit un tas d'absurdités à propos du "marché de quatre-vingt-dix millions."

Une preuve qui peut facilement servir dans le cas présent, c'est l'effet produit par ce marché si vanté et si riche sur ceux qui y ont toujours eu accès. A-t-il enrichi les cultivateurs américains? Sont-ils dans une position si supérieure par rapport à nous que leur prospérité démontre la valeur de ce "marché de 90 millions"?

VALEUR DES TERRES

Voyons!

En prenant d'abord les chiffres déposés devant le Sénat américain à ce propos, nous trouvons certaines statistiques américaines concernant la valeur moyenne des terres dans les deux pays. Si nous les examinons par groupes d'états et de provinces, nous voyons que, tandis que la valeur moyenne des terres cultivées dans le Maine, le New-Hampshire et le Vermont a donné $25, $26 et $24 respectivement, la valeur moyenne a été de $24 dans le Nouveau-Brunswick, $31 dans la Nouvelle-Ecosse, $32 dans l'Ile du Prince Edouard et $43 dans la Province de Québec Il ne semble pas que le "marché de quatre-vingt-dix millions" ait aidé beaucoup ces cultivateurs de la Nouvelle-Angleterre.

Ontario est coté à $50 par acre. Dans l'Ouest, les chiffres sont naturellement plus bas. Nous venons d'ouvrir l'Ouest Il y a encore assez de terre non cultivées pour maintenir la baisse générale des prix. Mais les statistiques montrant l'augmentation en valeur durant les dix dernières années sont des plus frappantes. Les pourcentages d'augmentation, dans les états et provinces de l'Ouest, sont comme suit :

Etat	Pourcentage de l'augmentation de la valeur des terres.
Minnesota	77
Wisconsin	63
Indiana	92

Province	Pourcentage de l'augmentation des terres.
Manitoba	123
Saskatchewan	201
Alberta	185

Les augmentations américaines se sont produites avec l'avantage du "marché de quatre-vingt-dix millions." Les augmentations canadiennes se sont produites sans avoir accès à ce marché si vanté. Il semble que nous pourrions nous développer un peu sans le "stimulant" de la Réciprocité.

Incidents de la Campagne Electorale

On annonce la candidature libérale à Lévis, de M. *Laetare* Roy. Alleluia!

* * *

M. Roblin, se rendant à Gilbert Plains, en automobile, samedi, a été frondé hors de la ronflante machine. Il s'est relevé un peu contusionné, mais cet accident ne l'empêchait pas, deux heures plus tard, de prononcer un vigoureux discours.

* * *

Les dépêches nous apprenaient jeudi dernier que M. Bourassa souffrait d'une grave maladie de gorge et qu'il avait dû interrompre sa campagne. Etre malade de la gorge, pour un homme politique en tournée électorale, c'est comme un chevalier frappé au front, face à l'ennemi!

M. Bourassa se porte mieux depuis dimanche, et a repris sa série d'assemblées. On l'acclame.

* * *

La tribu des Molloy est dans le comté de Provencher. Jack, Willie, Tommy. On n'a jamais vu une famille aussi passionnée pour la grandeur du pays!

* * *

Il se dit Josué, avant peu il se croira le fils de Jipiter, et nous verrons alors un personnage de la mythologie en chair et en os.

* * *

Les noms bibliques dont Sir Wilfrid a émaillé les premières phrases qu'il a prononcées au commencement de la campagne électorale font songer non sans effroi aux risques énormes qu'aurait couru Moïse si au lieu d'avoir été déposé sur le Nil dans une corbeille, il l'eut été dans le Niobé ou le Rainbow.

* * *

Quand un chef de gouvernement envisage froidement la possibilité pour lui d'une défaite il est grand temps pour son entourage de s'assurer des emplois de tout repos. Pensez y bien!

* * *

Il est fortement question d'envoyer dans les mers polaires les deux navires de guerre canadiens afin que la glace les conserve.

* * *

De l'avis des techniciens, si le Niobé et le Rainbow faisaient feu d'un seul coup avec les pièces d'artillerie qui sont à leur bord, il en résulterait un sérieux danger pour leurs équipages.

* * *

On dit que les officiers de l'amirauté anglaise en voyant qu'il y a des Canadiens assez insensés pour embarquer sur les deux navires-cuvettes du Dominion, ne peuvent s'empêcher de crier comme Guillaume à Sédan, Ah! les braves gens!

* * *

La rumeur publique s'accentuant de plus en plus est que les libéraux vont recevoir un fameux coup de balai dans les reins et M. Molloy un complet veston dans le comté de Provencher.

Encore un journal liberal qui "tape" sur Laurier

Ce journal, c'est tout bonnement le *Pays*, de Montréal, le journal d'un rouge bien authentique: M. Godefroy Langlois. Lisez cela :

"Le sort en est jeté. Montréal ne sera pas représenté dans le cabinet. Les 600,000 habitants de la métropole et de sa banlieue forment quantité négligeable. Ils avaient pensé un moment que le chef du gouvernement reconnaîtrait l'importance de Montréal en appelant M. Gervais dans le cabinet ou en dirigeant l'hon M. Lemieux dans l'une des divisions de la métropole.

M. Gervais s'est laissé séduire par une situation de juge—oh! les avocats!—et l'hon. M. Lemieux a résolu de se présenter dans Gaspé et Soulanges.

Gaspé et Soulanges valent donc plus et mieux que Montréal aux yeux du gouvernement

C'est comme un défi à notre population.

M. Laurier est mal conseillé, nous le répétons. Il ne connait pas le sentiment populaire dans l'île de Montréal. Il risque en ce moment le sort de nos neuf comtés pour la fantaisie de donner un ministre à Soulanges et à son canal.

Sir James Whitney denonce la Reciprocite

Georgetown, 30 (Spéciale). — Sir James Whitney, premier ministre d'Ontario, a dénoncé violemment le pacte de réciprocité, à une grande assemblée qui a eu lieu en faveur de la candidature de David Henderson, ex-député de Hamilton.

"La question de la réciprocité, dit-il, est si grosse de conséquences que cela doit sortir du sentier des questions ordinaires de partis et d'organisation politique.

"Si nous avions encore trente jours de plus pour discuter cette question, nous pourrions créer contre cette fraude monstrueuse de réciprocité un mouvement tel que cela nous en débarrasserait pour au moins une génération"

"Sir James Whitney rappelle qu'en 1891, lorsque Laurier a proposé le libre-échange continental, il s'est trouvé chez les libéraux "un cercle de gens d'honneur" qui s'est levé pour protester. La même chose se répète aujourd'hui. Un grand nombre de libéraux bien pensants se lèvent pour combattre ce pacte de nature à causer un tort immense au Canada.

Rappelant aussi que feu sir Oliver Mowata appelé les Etats-Unis une nation ennemie", il dit que le désir du président Taft et de ses concitoyens est de tout faire pour tuer tout ce qui peut consolider l'empire britannique. Le président Taft lui-même a affirmé que le cultivateur canadien ne pourra gagner aucun avantaga à la reciprocité, tandis qu'au contraire le cultivateur américain sera en meilleure posture pour exporter ses porcs, ses chevaux et ses autres produits au Canada. D'autres hommes publics et des grands journaux américains ont fait une campagne pour faire adopter le pacte aux Etats-Unis en établissant que le but de ce pacte est d'arriver à l'absorption du Canada par la grande république. C'est précisément là pourquoi les conservateurs combattent ici la réciprocité.

"Laurier, dit-il, a prétendu que la construction du Transcontinental était faite en vue de garder le commerce canadien sur les lignes canadiennes. Et voici qu'il donne aujourd'hui le coup de mort à ce principe qu'il a alors prêché si éloquemment.

Dans Macdonald

M. D. W. Staples sera réélu par une forte majorité. Nos centres français l'appuient fortement.

A FANNYSTELLE

Dimanche, le 10 sept. à 9.45 a.m., aura lieu à Fannystelle, la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église paroissiale. Monseigneur le Vicaire Général doit présider cette cérémonie.

—On demande deux imprimeurs. S'adresser au MANITOBA.

—Maison à louer, No. 227 rue Notre Dame. S'adresser à A. Gauvin.

Menus Propos

La disette d'eau :

Monsieur tourne avec rage le robinet dans la salle de bains. Rien ne vient...

—C'est scandaleux crie-t-il. C'est incroyable ! Quand, plus tard, nous raconterons ces choses, on croira que nous inventons...

Madame, avec douceur :

—Les fables de la fontaine...

Cité de Saint-Boniface

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St Boniface a l'intention de faire et construire comme améliorations locales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée) à être payées par taxes spéciales, l'ouvrage ci dessous, savoir :

Le pavage en bitulitique, de 20 pieds de largeur, de la ruelle entre les rues Langevin et Ritchot, de Cathédrale à Hamel. Coût approximatif, $6,160 00

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le côté est de la rue Langevin, de la rue Hamel au Lot 11, Bloc 3, Plan 1209. Coût approximatif $880.00.

La Cité émettra des débentures d'améliorations locales jusqu'à un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût du dit ouvrage et cotisera et prélèvera une taxe annuelle et uniforme de frontage sur les propriétés ayant front sur la ruelle sur laquelle le dit travail sera fait, jusqu'à un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette en vingt années, l'intérêt devant être calculé à cinq pour cent par an sur la dette crée, et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis, les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Cité de St. Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter les dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-dessus n'aura pas été présentée et à prélever les taxes spéciales de frontage telles que ci-dessus.

St. Boniface, le 6 septembre, 1911.

(Par ordre) J. B. BOTE,
Greffier.

SOUMISSIONS POUR DORMANTS DE CHEMINS DE FER

Des soumissions, cachetées, adressées au Commissaire des Terres Provinciales, Batisses du Parlement, et marquées "Tender for Ties" seront reçues jusqu'à midi, le 15 septembre 1911 pour une certaine quantité de dormants de chemins de fer tenus en saisie par le département des Terres Provinciales à Victoria Beach, lac Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, en faveur du Commissaire et couvrant le montant de la soumission.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

L. J. HOWE.
Député Commissaire des Terres
Provinciales,
Winnipeg

Ferme a Vendre

640 arpents, situés dans une des meilleures colonies françaises du Manitoba; trois milles du dépôt du chemin de fer, bonne terre glaise 290 arpents sont actuellement sous culture, la ferme entière est bien cultivée, complet avec outils et six chevaux $25,000. On est prié d'écrire pour renseignements.

Campbell, Simpson & MacNeill.
Dauphin, Manitoba.

Avis aux Créanciers

SUCCESSION DE NORBERT PLANTE, autrefois de la Paroisse de Lorette, en la Province de Manitoba, décédé.

AVIS est par la présente donné à toute personne ayant réclamation contre le defunt Norbert Plante, qui mourut le cinquième jour de Mars A. D. 1911 ou environ, dans la Ville de Saint-Boniface, en la Province du Manitoba, d'envoyer, poste payée à l'avance, ou de livrer au soussignés, à 401, Somerset Block, en la Ville de Winnipeg, avocats de Agénor Dubuc, Cultivateur et de Paul Royal, Médecin, tous deux de la paroisse de Lorette en la province de Manitoba, exécuteurs testamentaires du dit Norbert Plante, leur nom et adresse ainsi que les détails de leur réclamation et garantie s'ils en possèdent, le tout certifié par une déclaration statutaire.

Et prenez avis qu'après le deuxième jour d'Octobre, A. D. 1911, les dits exécuteurs procèderont à la distribution des biens du défunt parmi les personnes qui y ont droit, ne considérant que les réclamations dont les dits exécuteurs auront reçu avis.

Et prenez avis que les dit Agénor Dubuc et Paul Royal ne seront responsables vis-à-vis personne dont ils n'auront pas reçu les réclamations.

Daté à Winnipeg, ce 25 août, A.D. 1911.

BERNIER, BLACKWOOD,
BERNIER & BEAUPRE.

Avocats de la succession de Norbert Plante.

MANITOBA
La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire.

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blé dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées.

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à :

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIERE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba

"Les SKY SCRAPERS".

Nous lisons dans un quotidien de Montréal : "Le comité chargé de reviser notre code municipal de construction a étudié, hier, l'opportunité d'étendre la limite de hauteur des édifices. Il a finalement décidé de maintenir le règlement actuel qui fixe a dix étages, soit 130 pieds environ, la hauteur maxima des bâtisses dans Montréal.

C'est une sage décision, à laquelle tout le monde applaudira nous en sommes convaincus.

"A New-York, qui est la terre classique des "skp scrapers", il n'y a pas de limite à la hauteur des constructions. On y voit des édifices de 30 et de 40 étages, qui profilent leur masse disgracieuse sur un ciel enfumé. Cela flatte l'orgueil des new-yorkais qui ont toujours eu le goût de l'énorme et du monstrueux. Ils sont fiers de dire qu'ils possèdent les maisons les plus hautes de la terre, et comme il n'y a encore que la Tour Eiffel qui les empêche de dormir ils rêvent de la dépasser par une nouvelle construction géante.

"Les étrangers qui visitent New-York peuvent être frappés par ces audacieux produits du génie américain, mais après la première impression de stupeur, ils n'en constatent pas moins qu'ils sont loin d'ajouter un élément de beauté à la métropole américaine.

"Le système des construction. hautes offre d'ailleurs plus d'inconvénients que d'avantages. Pour n'en signaler qu'un, les rues dont elles forment les murailles en sont assombries et remplies de courants d'air désagréables, souvent même dangereux. En dehors de New-York, la législation tend de plus en plus à restreindre la hauteur des édifices. La ville de Boston a déjà une limite de 125 pieds depuis le niveau du trottoir jusqu'à la corniche.

Sans doute, les new yorkais invoquent pour excuse que le terrain est devenu d'un prix inabordable et qu'il leur faut se rattraper dans le sens de la hauteur. Quoique vaille cette excuse à New-York, elle ne vaux pas à Montréal, où nous avons encore pour longtemps l'espace suffisant."

Cet article aurait pu être écrit pour Winnipeg. Winnipeg est une très belle ville sous bien des rapports, et nous en sommes fiers, mais elle donne trop dans cette manie des "sky-scrapers" des gratte-ciel. On reconnaîtra plus tard que c'est une faute sérieuse.

UN EVENEMENT IMPORTANT

ET QUI SERA HISTORIQUE

Jeudi, le 14 courant, aura lieu la bénédiction de la nouvelle Maison Vicariale des Sœurs Grises de St. Boniface. Cette bénédiction sera présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. Tous les amis de l'Institution sont invités de s'unir aux religieuses ; aux pauvres et aux orphelines, à cette occasion. Le vieux couvent sera désormais la demeure du pauvre par excellence, le vieillard. Cette maison aujourd'hui de modeste apparence fut jadis la merveille du Nord-Ouest, on venait de bien loin en compter les carreaux de vitre. C'est avec un serrement de cœur que les Sœurs quitteront leur vieux couvent, théâtre de tant de sacrifices noblement supportés par leurs devancières; car, il ne faut pas oublier que les Sœurs Grises furent les premières appelées au Manitoba. Les fondatrices, sœurs Valande, Lafrance, Lagrave et St. Joseph firent le voyage de Montréal à St-Boniface en canot d'écorce en 1844. Parties de Montréal au commencement d'avril, c'est le 21 juin qu'elles arrivaient à St. Boniface après des souffrances et des sacrifices sans nombre. Le souvenir est l'âme de la vie ; qu'on se souvienne en cette occasion ce que furent les filles de madame d'Youville pour Manitoba et le Nord-Ouest. Que tous unissent leurs prières à celles de ces vaillantes missionnaires pour leur souhaiter succès dans leur grande entreprise, et les moyens nécessaires pour la conduire à bonne fin.

Communiqué.

Chez Nous ET Autour de Nous

—A vendre—Quelques droits de foin. S'adresser à M. J. Lecomte.

—On demande une servante. S'adresser à l'hotel St. George St. Boniface.

—On demande une servante générale S'adresser A M. Gariépy Pharmacien de Norwood.

—Chambre meublée à louer S'adresser au No. 471 Rue des Meurons St-Boniface.

—On demande une servante; s'adresser à Mme J A Marion, No. 38, rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—M Arthur Jacques est arrivé la semaine dernière d'un voyage de sept semaines dans la Province de Québec.

—La *Fête du Travail*, lundi, a été fort dérangée par la pluie de la nuit précédente et un gros temps gris durant tout le jour.

—Dans une collision de chemin de fer, à Régina, Sask., 5 hommes perdent la vie, parmi lesquels un nommé Albert Marsol, de Montréal.

—Les Canadiens- français de la paroisse du Sacré-Cœur ont fondé une succursale de l'Alliance Nationale. C'est un signe de vitalité dont il convient de les féliciter.

—La ville progresse: certain jour de la semaine dernière, Son Honneur le Magistrat a eu 13 cas devant lui. Il faut dire que la dive bouteille avait causé à peu près toutes les arrestations

—A vendre : Un bon cheval de bien bonne apparence, de moyenne grosseur ; aussi poulin de trois mois ; très alertes. Aussi voiture d'été et d'hiver. S'adresser au Numéro 115 rue La-Vérandrye, Saint-Boniface.

—M. Octave Godefroid est à construire deux maisons sur la rue Hamel, Nos. 80 et 82 ; ces maisons sont modernes, 8chambres, cave et salle de bains, qui seront prêtes à louer le 1er octobre prochain. Une visite est sollicitée.

—M. Romain Bertrand et M. Jacques Bertrand, fils de M. Théophane Bertrand, ont quitté Saint Boniface, la semaine dernière, le premier pour se fixer a Saskatoon et le second pour entrer au Séminaire de Montréal ou il prendra l'habit ecclésiastique.

—Toutes personnes désirant apprendre l'anglais, sans professeur, trouveront une méthode très facile et à bon marché aux Libraries Kéroack, 227 rue Main à Winnipeg ou 52 rue Dumoulin, à St-Boniface. Venez nous voir ou écrivez-nous et demandez la méthode du Professeur Gauthier. Prix 35 cts franco.

—M l'abbé Arsenault, du Portage-la-Prairie, est transféré à la cure de Oak Lake. Le jeune prêtre a fait beaucoup de bien dans les années de son apostolat au Portage-la-Prairie. Tous regretteront son départ. M. l'abbé Arsenault, est le fils de M. J. J. Arsenault, notre compatriote bien connu de Winnipeg.

—Si William Whyte, le deuxième vice président du C. P. R. et qui a le contrôle spécial des lignes de l'Ouest, prendra sa retraite à la fin de septembre. On mentionne M. G. J. Bury comme son sucesseur Sir Willam Whyte fourni une belle carrièrei et le respect du public l'accompagnera dans sa retraite, si bien méritée après tant d'années si bien remplies

—La saison des grandes troupes au théâtre Walker a été ouverte lundi avec, à l'affiche: "The house next door". Pendant la dernière moitié de la semaine on jouera "The sweetest girl in Paris", une comédie très brillante. Le rôle principal sera tenu par mademoiselle Trixie Friganza, une actrice de mérite. La troupe et les chœurs sont nombreux. Matinée samedi.

—Vendredi dernier dans les *Twenty years ago* du *Telegram* M. A. F. Martin, M. P. P. de retour de Montréal il y a quelques jours, a rapporté avec lui neuf médailles pour les Zouaves pontificaux résidant ici et qui se sont battus à Rome en 1870. Ces Zouaves sont: M. M. Joseph Lecomte, M. W. J. Bergeron. E. D. Parent. M. Dupuis. M. Forget A. Martineau, Charles de Cazes, Jean Têtu et A. F. Martin".

Les Candidats dans Manitoba

	LIBÉRAUX	CONSERVATEURS
Brandon	A. E. Hill	J. A. M. Aikins
Dauphin	R. Cruise	Glen Campbell
Lisgar	J. F. Greenway	W. A. Sharpe
MacDonald	J. S. Wood	W. D. Staples
Marquette	G. A. Grierson	W. J. Roche
Portage la Prairie	R. Paterson	A. E. Meighen
Provencher	J. P. Molloy	J. A. F. Bleau
Selkirk	A. R. Bredin	C. H. Bradbury
Souris	A. M. Campbell	F. L. Shaffner
Winnipeg	J. H. Ashdown	A. Haggart